



16ème législature

Question N° : 7843	De Mme Michèle Tabarot (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Violence lors des manifestations	Analyse > Violence lors des manifestations.
Question publiée au JO le : 09/05/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les graves incidents qui ont accompagné les manifestations du 1er mai 2023. En dépit de l'annonce de la présence de groupes violents et de l'avertissement de manifestations à risque, le dispositif de sécurité mis en place n'a pas permis d'empêcher des individus violents de commettre des actes graves malgré le courage remarquable des forces de l'ordre. 406 policiers ont été blessés et un nouveau seuil de violence a été franchi, poussant la Première ministre elle-même à insister sur le caractère dangereux de ces manifestations. Elle alerte le ministre face à cette dérive très préoccupante qui nécessite un renforcement des moyens et dispositifs de contrôle des participants aux manifestations. Compte tenu de ces éléments, elle souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre pour maîtriser cette violence préoccupante.